

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de commerce de Vervins, 10 février 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de commerce de Vervins, 10 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (211r, 212v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de commerce de Vervins, 10 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49214>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Président du tribunal de commerce de Vervins](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin rappelle au président du tribunal sa lettre du 22 janvier 1877. Le tribunal a reporté d'une quinzaine la comparution de Godin et du représentant de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise, Godin s'est rendu à Vervins le lundi précédent, mais la comparution a été à nouveau reportée car l'ingénieur de la Compagnie n'était pas disponible. Godin estime que sa comparution est inutile. Dans la mesure où la Compagnie lui interdit depuis un an l'accès à la gare de Guise, qu'il s'agit d'une situation inédite faite à une industrie employant 1 200 ouvriers située à l'entrée d'une gare de chemin de fer et ne demandant que l'application des règles de droit commun, Godin demande au tribunal de rendre son jugement.

Notes La lettre du 22 janvier 1877 au président du tribunal de commerce de Vervins à laquelle Godin fait référence est copiée sur le folio 210v du registre FG 15 (18).

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
